

Ouagadougou, le 17 AOÛT 2022

N° 22-00442 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats aux **examens et concours professionnels**, session de 2022, sont informés que les réclamations ou corrections des données erronées, se poursuivent jusqu'au **20 août 2022 à 23 h 59 mn**, sur la plateforme d'inscription en ligne, accessible aux adresses **www.econcours.gov.bf** et **app.econcours-bf.net**.

Par ailleurs, ils sont informés de ce qui suit :

1. L'administration des **épreuves en ligne des concours professionnels**, est prévue à **partir du lundi 29 août 2022**.
2. L'administration des **épreuves écrites des concours professionnels déconcentrés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) et du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN)**, est prévue pour se tenir, le dimanche **18 septembre 2022**, dans les treize (13) chefs-lieux de région.
3. L'administration des **épreuves théoriques d'admissibilité des examens professionnels**, au profit des **personnels de l'Education préscolaire, de l'Enseignement primaire et de l'Education non formelle** est prévue, le mardi **20 septembre 2022**, dans les quarante-cinq (45) chefs-lieux de province.
4. Quant aux **examens professionnels**, au profit des **personnels de la santé humaine et animale**, l'administration des **épreuves écrites** est prévue, le dimanche **25 septembre 2022**, dans les treize (13) chefs-lieux de région.

Les **programmes détaillés** de l'administration des épreuves, des différents examens et concours professionnels, seront précisés ultérieurement, après la publication des listes définitives de candidatures.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National